

Des écrivains ne sont pas d'accord

Une vingtaine d'écrivains, dont François Nourissier, Robert Tournier et Maurice Rheims, de l'Académie française, ont lancé pétition contre les "rectifications" de l'orthographe proposés par le Conseil supérieur de la langue française.

- La langue française, déclarent ces écrivains, n'appartient à personne. La forme écrite n'est pas seulement une notation, elle est partie essentielle de notre langue, c'est à dire de notre patrimoine et notre vie •.

Ils poursuivent. Pour ces raisons, les signataires de cet appel n'acceptant pas la procédure autoritaire qui tend à imposer, en prenant les apparences extérieures du droit, une nouvelle orthographe pour plusieurs milliers de mots de la langue française».

«C'est une idée fausse, disent-ils, de croire que les problèmes d'orthographe parmi les jeunes proviennent des subtilités historiques de la langue écrite. C'est une idée fausse de croire que notre orthographe soit pour quelque chose dans les difficultés internationales de notre langue. C'est enfin une idée fausse que de chercher à faire croire que l'on répond, en changeant l'orthographe à une attente de l'opinion française et francophone.»

PIVOT

Si J'ai accepté de faire ce travail, c'est que j'étais favorable à certaines réformes. Je continue d'approuver de mettre un «s» à des mots étrangers, par exemple «zakouski", "cannelloni" ou deux "r» à "chariot». Je considère que ces changements ne sont pas une atteinte majeure à l'orthographe de la langue française. C'était juste pour mettre un petit peu d'ordre. Si j'avais donné mon accord au départ, c'était surtout pour regretter certaines anomalies de l'orthographe. Mais où je ne suis plus du tout en accord avec cette commission, c'est lorsque les linguistes profitent de la situation pour faire davantage. Je suis tout à fait contre le fait de revenir sur l'orthographe de « nénuphar » ou sur l'accent circonflexe

Sabatler, Michel un appel et une par le Conseil

Mitterrand: «Il faut être prudent»

François Mitterrand n'est pas un ardent défenseur de la «réforme" de l'orthographe. «il faut être prudent» dit-il, ajoutant cependant que la réforme «est extrêmement modeste et ne bouleverse pas la langue» -Quand j'ai été informé du projet, a-t-il confié, j'ai été un peu effrayé. J'ai sauvé quelques accents. Quand on m'a dit: c'est l'Académie française qui le demande, j'ai été impressionné »,

Il a révélé qu'il faisait «peu de fautes d'orthographe» même s'il ne sentait pas de taille à faire un sans faute dans une dictée de Pivot

Pour le Président., une langue a besoin de la puissance étymologique des mots». Mais, «si le Premier ministre estime indispensable cette réforme dans la quelle il s'est beaucoup

impliqué, pourquoi pas. Je trouve son souci parfaitement légitime!. Le Président souhaite cependant que l'on aborde le problème "avec bon sens et gentillesse", «car on monte un peu trop sur ses grands chevaux» depuis quelque temps.

Les correcteurs s'inquiètent

Ils expriment leur inquiétude sur l'avenir de la langue dans un système de double graphie qui, selon eux, affectera "quelque quatre mille mots".
«l'édition pratique de la presse comme des livres risque, disent-ils, de devenir si non impossible du moins totalement incohérente -

Le flottement des néufars

La bataille du néufar rebondit et le front des opposants à la réforme de l'orthographe grossit chaque jour un peu plus. Des partisans du statu quo orthographique viennent ainsi de se rassembler dans le Comité Robespierre. Une occasion de sceller des alliances pour le moins surprenantes, puisqu'on y trouve le dessinateur Georges Wolinski, le scientifique Jacques Benveniste, les écrivains français Cavanna et Roger Caratini et enfin le cancérologue Léon Swartzenberg et l'avocat Jacques Vergès. Tous réclament «*La guillotine morale du mépris contre les technocrates sans âme et sans pensée qui ont osé profaner notre langue*»

Tandis que les Immortels se divisent et que le «père» d'Apostrophes accuse celui

des Rois Maudits, les enseignants –par qui le scandale est en fait arrivé puisque ce sont les instituteurs du SNI-PEGC qui ont réclamé la réforme- adoptent des positions divergentes. L'Association française des enseignants de français (Afef) approuve la réforme et estime qu'elle ne va pas assez loin. «*Ce n'est pas une révolution, ce n'est même pas la réforme que beaucoup d'entre nous auraient souhaitée*» écrit Raymond le Loch, professeur d'École normale, secrétaire général de l'Afef. «*ce n'est, apparemment, qu'un ensemble de mesures partielles, prudentes. Après tout, les accents, trémas, cédilles, lettres doubles, n'ont jamais été inventés que pour tenter de combler la distance entre langue orale et langue écrite. Si l'accent ...*»

Face à l'agression, le peuple des lettres se mobilise et monte au créneau. Voici un beau combat mené contre l'arbitraire, contre la réglementation systématique de tout et de rien. Déjà nous sommes ceinturés par décret dans nos voitures. Déjà nous n'avons plus le droit de fumer là où cela nous plaît. Déjà il est interdit de faire du bruit là où cela nous chante, de traverser en dehors des passages, de stationner au-delà des parcmètres, de s'aimer, bientôt, sans ombrelle protectrice.

Alors **qu'on nous laisse donc tranquilles et libres de nos mots**. Ceux qui, aujourd'hui, veulent changer la langue ne méritent qu'une chose, qu'on la leur tire.

Les francophones divisés

Les Suisses écartés

Les français n'ont pas le monopole de la langue française. La réforme de l'orthographe concerne des milliers de francophones dans le monde. Installés en Belgique, en Suisse, au Canada et dans de nombreux pays d'Afrique. Amoureux de la langue française, ils restent vivement attachés à la conservation de la tradition linguistique. Il eut donc été normal de consulter tous les pays francophones avant de toucher à l'orthographe. Ce qui fut fait dans un certain nombre de cas, notamment pour la Belgique et le Canada,

mais pas en ce qui concerne la Suisse.

Les suisses n'ont pas été consultés. Ce qui a déclenché la colère des citoyens helvétiques et qui explique, en partie, leur tiédeur face à la réforme: «*Déjà naturellement angoissés par le viol de la sacrosainte orthographe, nombre de Suisses romands sont de plus extrêmement vexés: on aurait pu, au-moins, leur demander leur avis.*»

De l'autre côté de l'Atlantique, «*on a perçu la réforme comme le signe de la vitalité de la*

langue française, comme un effort sympathique de simplification et de clarification, explique Émile Martel, ministre conseiller de la culture au Canada et écrivain. *Mais beaucoup estiment que le Conseil supérieur de la langue française n'est pas allé assez loin. Il faut dire que les Québécois ont depuis longtemps une écriture qui se rapproche du langage parlé. Personnellement, je suis heureux que le temps de l'écriture phonétique soit terminé et je n'appliquerai sans doute pas la réforme.»*

Chapeau

Parlons-en donc, de ce circonflexe. Moi aussi, j'aurais un petit haut-le-corps en écrivant connaître, gout, voute ou goulument, sans le petit chapeau qui a égayé nos premières leçons d'écriture par son vagabondage même car rien n'amuse l'enfant, finalement, comme les exceptions des règles, et rien ne forme mieux aux arbitraires de la vie sociale. Mais, puisque licence nous est laissée de sacrifier jusqu'à notre mort nos nostalgies, pourquoi ne pas restreindre un peu la part de l'injustifiable qui envahit la grammaire? Presque toujours, le circonflexe ne tire sa raison d'être que dans nos efforts passés pour assimiler ses caprices.

En particulier, sa justification étymologique est bien moins fréquente que ne le croient des latinistes approximatifs. C'est vrai pour *île* venu de *l'isle*, avec sa forme d'île à cocotiers, l'accent prend alors valeur d'idéogramme figuratif. Mais c'est faux pour *âme*, qui s'est écrit sans accent jusqu'à la fin du XVII^e siècle, et a reçu son chapeau de cardinal sans aucun motif. On trouve *goulument* chez Ronsard, la *flute* sans chapeau est attestée au seizième siècle. Au dix-septième, la *voute* n'était pas surmontée de l'ogive qui, comme pour *île*, paraît, à l'œil, lui revenir de droit. Si vraiment on voulait faire du circonflexe un témoin d'une origine latine qui, hélas, ne concerne plus grand monde, il faudrait l'imposer à *côteau*, *moîte*, *coûtume*. Et s'il devait avoir valeur de prononciation, il faudrait en affubler le mot *zône*. On observera qu'aux fis de clarté le circonflexe est maintenu quand il sert à distinguer deux homographes comme *jeune* et *jeûne*, *mur* et *mûr*, où à désigner l'imparfait du subjonctif, notre ligne Maginot

Cours, camarade, l'orthographe est derrière toi

François Sébastianoff

Agrégé, François Sébastianoff a volontairement pris le parti de redescendre l'échelle hiérarchique de la Sorbonne aux classes de 6° et 3°. Depuis, il ne cesse de remettre en cause la rigidité de nos règles orthographiques.

On aura tout vu: le Monde Libertaire en faveur du maintien de l'orthographe (n°794, p.2, sous la plume de Dominique Chouraki). Les anars au secours d'une écriture de mandarins! Alors qu'il y a cet ans, les libertaires défendaient déjà une «écriture phonétique» avec le droit d'écrire en langue «populaire» ou «régionale»

Pourquoi sacralise-t-on l'orthographe?

Si la plupart des Français sacralisent l'orthographe, c'est avant tout parcequ'ils ignorent les acquis linguistiques des trente dernières années et n'imaginent pas qu'on puisse remplacer l'orthographe par un système proche, mais commode. Dans leur ensemble, les autorités politiques, culturelles, syndicales,

médiatiques... organisent le black-out: elles ne voient pas d'inconvénient à ce que la masse des usagers continue à se soumettre à des règles stupides.

Ainsi, beaucoup de francophones confondent écriture et langue. D'où le fantasme fort répandu: en supprimant les complications inutiles de notre orthographe, on appauvrirait le français! Mais, comme le demande François Coquet (M.L n°798, p.2), l'écriture de l'espagnol, qui assure des correspondances simples entre lettres et sons, prive-t-elle les hispanophones de «grands écrivains, poètes, philosophes ... et révolutionnaires?» On ne saurait attribuer au français des exigences graphiques, le plus souvent incohérentes et superflues, accumulées au cours des siècles par des gens qui

s'efforçaient maladroitement d'adapter l'écriture à l'évolution de la langue. D'ailleurs, le précédent des langues qui ont changé d'écriture prouve qu'on peut modifier la forme graphique d'une langue sans toucher à cette langue elle-même. En bref, la linguistique fonctionnelle donne raison à l'usager qui attend spontanément d'une écriture qu'elle lui soit commode pour communiquer.

Beaucoup confondent aussi orthographe et culture: le rêve ne serait plus le rêve sans accent circonflexe! Qu'ils se rassurent; quand les usagers leur auront imposé leur droit d'écrire sans difficultés inutiles, ceux qui le souhaitent pourront conserver leurs habitudes graphiques: Pierre Mendès-France avait bien laissé aux bouilleurs de cru leurs

privilèges! Mais les faits sont là: les francophones qui entreront dans le troisième millénaire, même ceux dont le français est la langue maternelle, ignorent largement les connotations latines et grecques de notre orthographe et n'en ont que faire: la culture française vivante est ailleurs.

L'enjeu et les moyens

On peut espérer que les anarchistes ne se laisseront pas récupérer par le manque d'information ou par attachement à leurs habitudes. Comme le rappelle Dominique Chouraki, la seule autorité valable en matière d'écriture, ce sont les usagers eux-mêmes, et la décision de «rectifier» ça et là notre orthographe, prise par le gouvernement Rocard en juin 1990 sans consultation des usagers, s'inspire d'un souci

«moderniste» de rentabilité à courte vue.

La situation est claire: après l'octroi des «rectifications» alibi, si personne ne réagit, on assistera à une sacralisation de l'orthographe, cette fois avec une caution pseudo-scientifique: il ne manquera pas de théoriciens pour démontrer au bon peuple q'une fois ce dépoussiérage accompli, tout le reste de l'orthographe est indispensable à l'écriture du français, à la culture des Français. Autrement dit: *«vous avez le droit de ne plus mettre de consonne double à «corolle», mais pour le reste, c'est-à-dire presque toute l'orthographe d'usage et toute l'orthographe grammaticale, vous en reprenez pour cent ans»* car, -les modernisateurs le disent eux-mêmes- *«une nouvelle réforme ne peut être envisagée que si la précédente est oubliée»!*

Les moyens d'actions sont entre nos

mains. Pour faire reculer l'obsession orthographique, parents, élèves, enseignants peuvent exiger que le terme de «faute» soit remplacé par celui «d'erreur»; que les erreurs d'orthographe soient distinguées de celles de langue; qu'on ait le droit de consulter un dictionnaire orthographique dans tous les examens et concours; qu'une réflexion critique sur notre écriture soit inscrite aux programmes de formation des enseignants et des élèves.

François Sébastianoff

N.B. pour plus d'informations, prendre contact avec l'association «Droit d'écrire», 15130 Teissière-les-Boulès. Lire aussi les ouvrages suivants
- *L'Orthographe et nous* de François Sébastianoff et collab, octobre 1985. Cette plaquette est le n° 180 de la collection BT2, publiée par les PEMF. Tous publics à partir de 15 ans. Illustrations humoristiques. Prix 20F (port compris)

ICEM Positions

La réforme de l'orthographe

PERSONNELLEMENT SUIS CONTRE LA RÉFORME CAR NE TOUCHE PAS À TOUS LES TRUCS VRAIMENT EMMERDANTS POUR LES GOSSÉS :

REDOUBLEMENT DE CONSONNES, TERMINAISONS DE CERTAINS MOTS (en 1 EN PARTICULIER)

SUIS D'ACCORD AVEC UNE RÉFORME PAR l'usage ... l'usage... ET LA CRÉATION

H.PORTIER

LA RÉFORME N'EST QU'UNE RÉFORMETTE DE PLUS QUI NE SIMPLIFIE RIEN. DE TOUTES FAÇONS LES INSTITUTEURS CONTINUERONT DE FAIRE CE QU'ILS VEULENT DANS LEURS CLASSES. EXEMPLE : PERSONNE N'EST AU COURANT DES TOLÉRANCES DE 1976.

IL Y A QUELQUE CHOSE QUI N'EST PAS CLAIRE EN France: VEUX-ON RÉELLEMENT QUE LES GENS ÉCRIVENT? SI OUI CELA PASSE PAR UNE RÉFORME PROFONDE DU CODE ÉCRIT SINON L'ORTHO ACTUELLE EST UN BON MOYEN POUR EMPÊCHER L'EXPRESSION

CHRISTIAN MONTCRIOL

Je n'ai même pas tous les détails de la réforme

Cependant la première impression est que cela ne changera rien en réalité.

- 1) On n'a pas été assez loin puisqu'il reste des exceptions
- 2) La vraie réforme est celle du rapport à l'ortho et à la faute
- 3) Suis pour une réforme aussi simplifiante que possible avec passage sur 30 ans à la nouvelle ortho

En attendant, que l'on mette en place de la tolérance, qu'on ne pénalise pas outre mesure et l'apprentissage de la «bonne» ortho n'en sera que meilleur

Dans 30 ans nénuphar aura peut-être remplacé nénuphar mais ce n'est pas sûr

Par contre tout ce qui correspond à des règles illogiques aura disparu

En bref, suis pour accepter de chacun l'orthographe actuelle dans laquelle on vit simplifiée en construction naturelle qui aboutira à la langue de 2050

BERNARD MONTHUBERT

ENTIÈREMENT D'ACCORD AVEC LES POSITIONS DE B.MONTHUBERT

PAUL BADIN

J'AI DÉJÀ DU ESSUYER DE L'AGRESSIVITÉ À CE SUJET. J'AI DIT QUE J'ÉTAIS FONCTIONNAIRE ET QUE J'APPLIQUERAI LA LOI. J'AI DU FAIRE FACE À L'INDIGNATION DE MES INTERLOCUTEURS.

DU COUP JE DEVIENS TRÈS PRUDENTE À CE SUJET, D'AUTANT PLUS QUE JE NE SAIS PAS QUELLES SONT LES RÉFORMES ENVISAGÉES.

CE QUE J'AI DIT RESTE POURTANT CE QUE JE PENSE VRAIMENT: JE M'EN FOUS. POURVU QUE TOUT LE MONDE S'ENTENDE SUR UNE ORTHOGRAPHE COMMUNE OU ON PUISSE S'Y RETROUVER

CATHERINE MAZURIE

La faute d'orthographe

Mon avis est que ce n'est pas l'orthographe qu'il est important de modifier mais la «faute»

De toutes façons, l'orthographe se modifie toute seule, de temps en temps il conviendrait de constater qu'elle est modifiée comme toute langue

Si l'orthographe est un facteur d'exclusion, ce n'est plus un langage (la langue écrite est un langage)

Christian CHOPART

POUR RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE
POUR RÉFORME DE L'ÉCRITURE (ABANDON DES MAJUSCULES CURSIVES
NORMALISATION DES SIGNES GRAPHIQUES POUR CP CE1)
POUR ABANDON DE LA NOTION DE «faute d'orthographe»
NE PAS NORMALISER LES FAUTES POUR PÉNALISER EN MATH HIST.GÉO ETC
CLAUDE GUILHAME

ÊTES-VOUS POUR LA RÉFORME

Alex à Jean Réponse NON explication, c'est tellement limite que c'en est ridicule, inutile de gaspiller son énergie pour si peu

Alex LAFOSSE

DÉJÀ DIT ET REDIT
LA RÉFORME ON S'EN FOUT
CE QU'IL FAUT RÉFORMER C'EST L'ORTHOGRAPHE EN TANT QUE CRITÉRE
LE RESTE EST DÉBAT DE SALON PAS DE TERRAIN

PHILIPPE BERTRAND

Jean Le Gal

«Dépoussiérer et apprendre autrement»

OUEST-France

Mercredi 20 juin 1990

NANTES- «Je désire bien fort, à la fin, que tous, usques aus laboureurs, bergiers et porchiers puissent clairement escrire, puis que tous en ont besoing» C'est signé du Maistre d'eschole Honoré Rambaud à la date de 1578.

L'un de ces dignes successeurs pense la même chose mais l'écrit autrement. Jean Le Gal, instituteur depuis trente ans, est un adepte fervent de la pédagogie freinet.

Auteur d'une thèse de troisième cycle sur la pédagogie de

l'orthographe d'usage, il enseigne également à paris X (Nanterre. Pour lui, la méthode prime sur le contenu.

Les conclusions du rapport remis à Michel Rocard? «Peu de nos concitoyens, même les intellectuels, maîtrisent parfaitement l'orthographe. Il est quasiment impossible d'expliquer l'écriture de certains mots par la logique. Parce qu'il s'agit d'anomalies. Toute simplification va dons dans le bon sens. Mais les réformes ne suffisent pas»

En attendant, il faut bien se satisfaire des versions codifiées depuis quatre siècles par l'académie. Sûrement pas en écrivant dix fois le même mot. L'élève doit d'abord comprendre l'intérêt de l'orthographe. Donc avoir envie de communiquer. En envoyant par exemple des lettres au maire de sa commune, aux enfants d'une école jumelée. L'apprentissage doit aussi être individualisé. À quoi bon faire apprendre la même liste de mots à toute une classe?

À Rezé, la méthode de Jean le Gal est largement basée sur l'auto-correction. L'élève est invité à écrire une seule fois le mot et à le visualiser en fermant les yeux. «Nous faisons une dictée en fin de semaine, puis dans les quinze jours. S'il n'y a pas de faute c'est retenu

pour de bon sinon il faut recommencer; En cours élémentaire, un enfant est capable d'acquérir 200 mots dans son année.»

Mais «l'instituteur» ne croit pas aux remèdes miracles: «contrairement à ce qui est dit souvent, les élèves d'aujourd'hui ne

sont pas plus faibles en orthographe que ceux d'hier. Ils ne sont pas non plus meilleurs. Ce qui est quand même significatif: il ne suffit pas de gommer quelques anomalies. Il convient de pousser la réflexion sur l'apprentissage.

Thierry BALLU